

RAPPORT ANNUEL

2020-2021



Nicolas Jobin, directeur

Le 18 novembre 2021

RAPPORT ANNUEL DE L'ÉCOLE : ÉVALUATION DU PROJET ÉDUCATIF

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Vous trouverez l'information concernant la présentation de l'école La Farandole dans le projet éducatif de l'école. Vous pouvez y avoir accès en utilisant le [lien](#) suivant.

Pour l'année scolaire 2020-2021 :

Il y a 430 élèves inscrits à l'école, répartie de la façon suivante :

NIVEAU	NOMBRE D'ÉLÈVES INSCRITS
Préscolaire	74
Première année	49
Deuxième année	62
Troisième année	52
Quatrième année	55
Cinquième année	56
Sixième année	61
Classes spécialisées DPA	16
Enseignement à la maison (COVID)	5

L'ÉVALUATION DE L'ATTEINTE DE CHACUN DES OBJECTIFS DU PROJET ÉDUCATIF

NOTRE MISSION :	Favoriser le développement des élèves afin qu'ils deviennent des citoyens responsables, respectueux et investis dans la communauté.
NOTRE VISION :	Comme une farandole, communication, persévérance et respect sont main dans la main pour la réussite.
NOS VALEURS :	Persévérance, Respect, Communication

RÉSUMÉ GLOBAL

Orientation	Objectif	Indicateur	Situation initiale	Situation actuelle	Évaluation An 1 2019-2020	Évaluation An 2	Tendance	Modification au Plan d'action pour la prochaine année pour poursuivre sur la bonne voie ou pour redresser la situation
Améliorer les résultats en lecture des élèves de 1re, 2e et 3e année	D'ici 2022, 95% des élèves de 3e année auront 65% et plus en compréhension de lecture à la fin de l'année.	Taux de réussite (65% et plus) en compréhension de lecture à la fin de la 3e année.	En 2018-2019 : Résultats à la fin de la 2e étape : 75,4%	67,9%			↓	Implantation de stratégies pour mousser la lecture et de donner le gout de la lecture Continuité du travail sur la planification en français en première année
Diminution du nombre d'élèves à risque ou en échec, ayant un plan d'intervention	D'ici 2022, 80% des élèves ayant un plan d'intervention auront 65% et plus en français.	Taux de réussite (65% et plus) en français à la fin de l'année scolaire.	En 2017-2018 : Moyenne : 64%	66,3%			↑	Continuité du travail sur la planification en français en première année Ajout d'aide aux enseignants Modification du support des orthopédagogues (blocs, modèle RAI...).
Favoriser les interventions cohérentes et harmonieuses.	D'ici 2022, le résultat moyen du niveau d'appréciation des élèves et des parents sera de 90%, au sujet de l'encadrement.	Résultats moyens du niveau d'appréciation des élèves et des parents.	Le résultat moyen du niveau d'appréciation des élèves et des parents est de 77,3%.	Inconnu			→	Instauration d'un groupe d'élèves (l'escouade Harmonie) pour aider à la gestion des conflits à la récréation. Sondage des élèves deux fois par année Afficher les comportements attendus des comportements modelés.

Légende :

Action requise

À surveiller

En voie de réalisation

Tendance : ↑ : Amélioration → : Aucune amélioration significative ↓ : Régression

RAPPORT ANNUEL DE L'ÉCOLE : ÉVALUATION DU PLAN DE LUTTE POUR CONTRER LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Étant donné que le contexte interne de l'école est abordé dans le projet éducatif de l'école (climat sain, sécuritaire et stimulant), vous retrouverez alors l'information en utilisant le [lien](#) suivant.

L'ÉVALUATION DU PLAN DE LUTTE

Tout d'abord, soulignons qu'au cours de l'année 2020-2021, l'équipe-école a continué la révision et l'élaboration de son plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation (adopté lors de la réunion du conseil d'établissement du 25 mai 2021). Celui-ci reflétant davantage les valeurs et les pratiques véhiculées dans le milieu, les diverses activités et initiatives devant être mises en place l'ont été. Ensuite, il importe de préciser que toutes les actions prévues en lien avec l'objectif #3 « Favoriser les interventions cohérentes et harmonieuses » demeurent en cohérence avec notre plan de lutte. Plusieurs interventions ont été réalisées par l'ensemble du personnel afin de contrer les comportements inadéquats (violence verbale et physique, manque de respect). Toutes les dénonciations réalisées par les élèves et les parents ont été traitées. Il est à noter que le plus grand nombre de situations problématiques ont été recensées après l'école, en soirée, les fins de semaine ou lors des récréations et de l'heure du dîner. Ces situations concernent majoritairement nos plus petits.

BILAN DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

BILAN DE L'ANNÉE 2020-2021 PRÉSENTÉ ET ADOPTÉ À LA SÉANCE DU MARDI 22 JUIN 2021

Le conseil d'établissement est composé de personnes dévouées à l'écoute des besoins de l'ensemble des élèves et de l'équipe-école. Nous avons tenu huit rencontres présidées par notre président. Ces rencontres se sont déroulées dans une atmosphère de collaboration et d'échanges mutuels.

Président	Jean-François Giroux
Directeur	Nicolas Jobin
Secrétaire du conseil	Brigitte Aubé
Représentante, personnel de soutien	Claire Primeau
Substitut – Représentante du personnel de soutien	Karine Lafrance
Représentant des parents	Geneviève Miller
Représentante des parents	Catherine Dumouchel
Représentante des parents	Marie Trudel
Représentant des parents et représentant au comité de parents	Louis-Philippe Desjardins
Substitut – Représentant de parents	Audrey-Ann Lambert
Représentante du personnel enseignant	Kim Laramée
Représentant personnel enseignant	Dany Blain
Substitut – Représentante personnel enseignant	Cynthia Beaudoin
Représentante du service de garde	Geneviève Ouellet
Représentante du personnel professionnel	Christiane Lauriault

Représentant de la communauté	Aucun
-------------------------------	--------------

Les principales actions de notre conseil d'établissement durant l'année ont été :

- l'élection aux différents postes et du représentant au comité de parent
- l'adoption des prévisions budgétaires 2021-2022 de l'école
- l'adoption du calendrier des séances du conseil
- l'adoption des critères de sélection du directeur d'école
- l'adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence
- l'adoption des règles de régies internes du CÉ
- l'adoption du rapport annuel 2020-2021 du CÉ.
- l'adoption d'un budget spécial pour aider les familles dans le besoin.
- L'adoption sur les modalités de la consultation des élèves de l'école
- l'approbation des activités éducatives complémentaires et des sorties culturelles 2020-2021
- l'approbation du budget lecture à l'école (achat de livres pour la bibliothèque 45 % / 55 %)
- l'approbation du temps alloué à chaque matière pour l'année 2021-2022
- l'approbation de la liste des objets exigés et des frais chargés aux parents
- l'approbation des règles de régie interne du service de garde 2021-2022
- l'approbation de la firme pour la photographie scolaire 2021-2022
- l'approbation du traiteur scolaire pour 2021-2022

Le conseil a également été informé ou consulté sur :

- du plan d'action de la mise en œuvre du projet éducatif
- du rapport annuel 2019-2020 de l'école
- la formation offerte aux membres du conseil
- le bilan des inscriptions et des ouvertures de groupes pour 2021-2022
- les différentes correspondances reçues
- des suivis au comité de parents du CSSP
- le contenu en orientation scolaire et professionnelle (COSP)
- le cours d'éducation à la sexualité
- Suivi sur les mesures mises en place en lien avec la COVID
- la gestion et l'utilisation des débarcadères à l'heure de pointe le matin.

Nous tenons à remercier les membres du conseil pour leur disponibilité et leur très bon travail.

Nous terminons l'année avec la satisfaction du devoir accompli et confiant face aux défis qui se présenteront l'an prochain dans notre nouvelle école.

Au nom des membres du conseil d'établissement de l'école La Farandole.

Jean-François Giroux
Président du conseil d'établissement

Date